

RAPPORT N°15

.....

CREATION D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LE LANCEMENT DU MARCHÉ : « CONFECTION, CONDITIONNEMENT ET LIVRAISON DE REPAS » POUR LE PORTAGE DE REPAS A DOMICILE, L'EHPAD, LES MULTI-ACCUEILS ET LES ALSH.

M. le Président expose :

Afin d'assurer l'approvisionnement en repas des services à la population, la Communauté de Communes Ambert Livradois Forez, au travers d'un appel d'offres ouvert, définit son besoin en fourniture de repas pour 4 services :

- Lot 1 à 5 : Portage de repas à domicile (67 626 repas annuels en moyenne).
- Lot 6 : EHPAD d'Olliergues (11 680 repas annuels en moyenne)
- Lot 7 : Multi accueil d'Arlanc et de Marat en liaison chaude (5525 repas annuels en moyenne).
- Lot 8 : ALSH d'Arlanc, Marat, Saint Amant Roche Savine, Cunlhat, St Germain l'Herm, Ambert (2157 repas annuels en moyenne).

Chaque lot aura une option « livraison » aujourd'hui dénommée « variante obligatoire ».

Il s'agit d'un groupement de commande avec le CIAS, gestionnaire de l'EHPAD.

L'Avis d'Appel Public à la Concurrence (AAPC) sera lancé le 8 mars 2019.

La date limite de réception des offres sera fixée le 9 avril à 12h00.

L'ouverture des plis sera organisée à la suite et une Commission d'Appel d'Offres (CAO) pour attribution des lots sera organisée fin avril, dans la mesure du possible.

Sur proposition du Président,

Délibération,

il vous est proposé :

- d'approuver le groupement de commandes avec le CIAS Ambert Livradois Forez,
- de désigner la communauté de communes ALF en tant que coordonnateur du groupement de commande.
- de charger M. le président de l'ensemble des démarches nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.